

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Jojczyk Joanne ;Lowies Jean-Gilles (supplée Jojczyk Joanne) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Thèmes abordés	<p>A. La place de la culture dans le paysage économique et social</p> <p>B. Qu'est-ce qu'une politique culturelle ?</p> <p>a. Perspective internationale et comparée</p> <p>b. Le cas de la Belgique</p> <p>C. L'action publique en matière culturelle</p> <p>a. Perspective historique</p> <p>b. Enjeux contemporains : développement local et mondialisation</p> <p>c. Partenariats, mécénat et sponsoring privé</p> <p>D. Les sphères d'action</p> <p>a. Patrimoine et créations</p> <p>b. Organisation administrative et financière de la culture en CFB</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'expliciter l'évolution des politiques publiques en matière culturelle ; • de situer les principaux domaines d'intervention des politiques publiques en matière culturelle et d'en définir les enjeux économiques et sociaux ; • de dresser l'état des lieux des politiques culturelles en CFB. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Evaluation continue et examen écrit. En cas de seconde session, réalisation d'un travail individuel et examen écrit.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Mise en place d'une démarche de recherche et d'une réflexion sur les questions relatives aux publics et aux politiques de la culture. Mise en place qui s'organise autour de différents types de cours : séminaires de lecture de textes scientifiques ; exposés magistraux ; recueil de données et méthodologie de l'enquête ; analyse de données et débats sur leur interprétation ; préparation d'une restitution/communication de résultats de recherche...
Bibliographie	<p>DONNAT O., TOLILA P. (dir.) (2003), <i>Le(s) public(s) de la culture</i>, Paris, Presses de Sciences Po.</p> <p>DUBOIS V. (1999), <i>La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique</i>, Paris, Belin.</p> <p>FLEURY L. (2011), <i>Sociologie de la culture et des pratiques culturelles</i>, Paris, Armand Colin.</p> <p>URFALINO P. (2004), <i>L'invention de la politique culturelle</i>, Paris, La Documentation française.</p> <p>De nombreuses publications des collections "Etudes" et "Repères" de l'Observatoire des Politiques culturelles (FWB)</p>
Faculté ou entité en charge:	COMU

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales	PRIM2M	5		
Master [120] en communication	COMM2M	5		
Master [60] en information et communication	COMM2M1	5		
Master [120] en communication (horaire décalé)	COHM2M	5		
Master [120] en communication	CORP2M	5		